



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

**Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.**



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

**Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.**



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

**Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.**



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

**Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.**



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

**Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.**



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

**Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.**



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

**Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.**



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Le CDTAE et l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organisent un

CONCOURS SPECIAL JEUNES 2 x 15 M Fermé
Le 30 mars 2014

Lieu : Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Fléchage à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)

Horaires : *DIMANCHE 30 mars 2014 à 9h30*



Ouverture du greffe 8h30.

Inspection du matériel ¼ d'heure avant le départ.

2 volées d'essais

La rencontre se tire sur 1 tir de qualification 2x6 volées de 3 flèches, puis les Phases finales sous formes de round (8 archers par niveau)



La rencontre se tire sur 2 volées d'essai accompagnées de 2 x 6 volées de 3 flèches.

*Cette compétition est ouverte à tous les jeunes licenciés du département 91 uniquement (catégories Poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors) possédant ou non une flèche. Les archers seront répartis Selon leur niveau en fonction du règlement du **spécial jeune régional** et confirmé par leur passeport. Toutes les catégories d'armes sont acceptées, classiques avec ou sans viseur et arc à poulies avec Application du 10 réduit.*

Voir règlement complet en page 2

Inscriptions : 8€00 à l'ordre d'USOAM tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel: 01 60 48 41 68 **Mail: dpsabat@free.fr**
Portable club: 06 61 90 51 97

Inscriptions closes le 20 mars 2013 (pas d'inscription sur place)

Recommandations : *Passeport, licence et certificat médical obligatoires et en cours de validité saison 2013/2014*
Tenue blanche ou de club fortement appréciée, ainsi que les chaussures de sport.

BUVETTE AVEC SANDWICHES, BOISSONS etc...SUR PLACE
En vous attendant nombreux, à bientôt.



REGLEMENT

Le concours spécial jeune est une compétition mixte, ouverte aux archers des catégories de poussin à junior tirant en arc classique ou arc à poulies. Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer avec application du 10 réduit pour les arcs à poulies.

La bonne évaluation de l'archer est de la responsabilité de ses dirigeants.

Les niveaux

Les niveaux sont ceux appliqués dans le spécial jeune fédéral à l'exception du niveau « *Expert* » spécifique à l'Ile de France et « expert 2 » à l'Essonne.

Niveau	3	2	1	As	Expert	Expert2
Flèche correspondante	Sans	Blanche	Noire	Bleue	Rouge	Jaune, métal
blason	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm	40 cm	Trispot

Pour participer à cette compétition :

- La dernière évaluation de l'archer devra être inférieure à **un mois**.
- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ou juniors ayant un niveau « *régional* » dans leur catégorie ne peuvent pas participer à ce concours.
- **Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « *Expert* ».**

Le déroulement

La phase qualificative.

Pour chacun des départs organisés, les archers tirent deux séries de six volées de trois flèches. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches. Une pause sera faite entre les deux séries. Un classement est fait à l'issue des qualifications : les huit premiers archers de chacun des niveaux participent à la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificative, les archers devront tirer une flèche de barrage (Application du règlement fédéral en vigueur). **Pour les arcs à poulies, la valeur dix est comptabilisée pour la zone dite « du dix réduit ».**

Les phases finales.

Elles se déroulent sous forme de « *round* », et pour chacun des niveaux :

- les huit archers tirent quatre volées de trois flèches. Les quatre meilleurs scores sont retenus pour le classement principal, les quatre autres pour le classement secondaire.
- les quatre meilleurs archers tirent quatre volées de trois flèches. Les deux meilleurs scores disputeront la finale et les deux autres la « *petite finale* ».
- idem pour le classement secondaire.

Même règle que précédemment pour les cas d'égalité.

Rappel :

**Le passeport jeune ou fédéral, la licence et le certificat médical sont obligatoires.
L'archer doit obligatoirement avoir effectué une tentative de passage de flèche dans le mois précédent la compétition : présenter le document de contrôle niveau mensuel.**